

## **Ordre du jour de l'AG d'Unis-Vers-Sel asbl du 31 mai 2015**

---

1. Détermination des membres effectifs présents et représentés à l'AG
2. Présentation de l'AG
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Approbation du PV de l'AG constitutive du 22 avril 2014
5. Présentation et approbation du rapport d'activités 2014
6. Présentation et approbation du bilan des comptes 2014
7. Décharge des administrateurs
8. Présentation et approbation du budget 2015
9. Présentation des perspectives pour l'année 2015
10. Vote des perspectives
11. Divers : les sujets proposés avant la séance

## **PV n°2 de la réunion AG d'Unis-Vers-Sel asbl du 31 mai 2015**

---

**Présents :** Honorez Marc, Segers Jean-Paul et Jacqueline, Fontaine Patricia, Marella Antonio, Lecuivre Marie-Françoise, Faveur Dominique, Vanderlinden Etienne et Marielle, Modave Daniel et Mary, Deboyser Bernard, Leroy Martin, Buscema Myriam, Roelens Alain, Tilmant Françoise, Magdelyn Bruno, Segers Michaël, Maes Céline,

1. Présentation de l'AG et des rectifications de l'ordre du jour dues à une erreur de date dans la préparation de la clôture des comptes.
2. Détermination des membres effectifs présents et représentés à l'AG.  
15 membres sur 34 membres effectifs sont présents ainsi que 3 membres adhérents.
3. Jean-Paul lit l'ordre du jour prévu pour cette réunion.  
Marc explique pourquoi il est nécessaire de mettre tous ces points à l'ordre du jour. Points qui doivent être approuvés pour le bon fonctionnement d'une asbl. Ce choix d'être une asbl a surtout été fait dans le but que chacun puisse avoir part aux choix qui impliquent le fonctionnement du Sel et être acteur.
4. Marc lit le PV de l'AG de constitution de l'asbl Unis-Vers-Sel du 22 avril 2014.  
Il présente les membres qui ont constitué l'asbl.  
Ce PV est approuvé à l'unanimité.
5. Le rapport d'activités qui a été rédigé par les 5 membres administrateurs est

lu par Marc qui en profite pour présenter les administrateurs de l'ASBL et pour donner des explications sur les différents points présentés dans ce rapport. Antonio explique le fonctionnement du site d'Unis-Vers-Sel. Le rapport d'activités est approuvé par les membres effectifs présents à l'unanimité.

6. Marie-Françoise présente le bilan des comptes pour l'année 2014. La question de savoir si l'asbl sera redevable auprès du moniteur belge chaque année est posée. Il est répondu que chaque fois que quelque chose d'important doit être changé dans les statuts cela coûtera à l'asbl pour déposer des nouveaux statuts au Moniteur Belge. C'est donc important de bien réfléchir à ces changements et à les regrouper pour les déposer en même temps. Il est suggéré que pour les années qui viennent un bilan comptable soit également fait sur le compte en unités de Unis-Vers-Sel.
7. Myriam Buscema explique en quoi consiste la décharge des administrateurs. Cette décharge est acceptée à l'unanimité.
8. L'ancien ordre du jour mentionnait le rapport du commissaire aux comptes. Il a été décidé qu'il n'y avait pas besoin de cette fonction en raison du peu de mouvements d'argent. Il est relevé que même si cela n'est pas nécessaire, une personne tierce pourrait jouer le rôle de vérificateur. Jacqueline Bolen se propose pour cela et l'ensemble des participants approuve cette candidature. Les comptes sont approuvés pour 2014 à l'unanimité.
9. Marie-Françoise présente le budget pour 2015 sachant qu'il s'agit d'estimations au regard des rentrées et des besoins de l'année précédente. Ce budget est approuvé également à l'unanimité.
10. Marc présente les perspectives pour l'année 2015. Il s'en est suivi un débat auquel ont participé aussi bien les membres effectifs qu'adhérents. Une proposition de vote pour approbation des perspectives est soumise aux membres effectifs qui décident de remplir le bulletin sous forme de sondage plutôt que de vote formel. Les statuts ne nous obligeant de faire voter les perspectives, le CA accepte la position de l'AG. Le dépouillement du sondage permettra de tracer la ligne de conduite future.
11. Jean-Paul présente les points divers proposés par les membres effectifs.
  - a) Demande de précisions quant à la cagnotte aux Baladins du miroir. Les Baladins du miroir n'étant pas membre, le partenariat avec eux consiste à utiliser leurs locaux en échange de services au prorata des unités récoltées lors de l'événement organisé chez eux. Les unités ne reviennent pas aux Baladins, mais serviront à rétribuer les membres qui rendront les services demandés par les Baladins. Actuellement la cagnotte contient 15 unités reçues des membres participants au BBQ du 1er mai.

b)La question du bénévolat est à nouveau abordée. Une demande de cohérence est faite. La réflexion sur la question du bénévolat, tient compte du fait que nous n'avons que 300 unités par an de disponibles pour assurer toute la gestion et que pour garder le compte Sel en équilibre sans augmenter les cotisations, nous ne pouvons pas rétribuer toutes les heures prestées. Nous sommes tous obligés de travailler au forfait ce qui entraîne toujours une part de travail bénévole, volontaire.

c)Céline Maes signale qu'une annonce de co-voiturage qu'elle a envoyée à tout le réseau a été vue par une personne extérieure au SEL. Marc rappelle de ne pas mettre de renseignements trop précis dans les annonces car les moteurs de recherche tel que Google sont de plus en plus performants, même si les informaticiens de Community Forge travaillent toujours pour protéger notre vie privée au mieux. Antonio mettra une annonce sur le site pour rappeler ce principe de précaution déjà signalé à plusieurs reprises.

L'AG se clôture à 19 heures, avec une heure de retard sur l'horaire prévu.